Mon ÉCHO ÉNERGIES



N°2



L'édito



Audrey IMBERT

Conseillère départementale,

Présidente d'Hérault Energies

Adjointe ville de Mèze

Chères et chers collègues, mesdames, messieurs,

Les élus du Comité syndical se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024. Depuis fin 2022, la flambée incontrôlée des prix de l'énergie impacte durement les collectivités locales qui doivent pourtant appliquer une règle d'or, celle de l'équilibre budgétaire.

Face aux augmentations croissantes des dépenses, notamment énergétiques, l'équation est devenue quasi insoluble. De très nombreux collègues élus ont dû prendre des mesures radicales en 2023 : fermeture de certains équipements, augmentation de la fiscalité, report de projets d'investissements pourtant essentiels à la qualité du service public.

Hérault Energies, via son groupement de commandes d'achat d'énergies, a tenté de limiter les effets des mouvements des marchés, en adoptant une stratégie d'achat qui limite l'impact de la volatilité des prix. Ce qui nous permet aujourd'hui d'annoncer une nette baisse des prix des énergies pour 2024.

Il nous a fallu aussi adopter des mesures plus structurelles sur le long terme afin de ne pas épuiser les ressources naturelles de notre planète et moins dépendre d'une conjoncture politico-économique.

C'est non seulement une exigence financière, mais aussi une nécessité écologique.

Nous devons, sans plus tarder, adopter des comportements sobres, accélérer la rénovation énergétique des bâtiments et de l'éclairage public, développer des projets de production d'énergies renouvelables pour tendre vers l'autonomie énergétique en Hérault et renforcer les réseaux pour accompagner l'électrification des usages, et la mobilité décarbonée.

Il est donc essentiel pour Hérault Energies de repenser sa stratégie, insuffler, au niveau local, les changements indispensables pour répondre aux défis colossaux auxquels nous devons faire face et nous préparer au changement inéluctable de paradigme. Vous pouvez compter sur la technicité de nos agents et l'accompagnement du syndicat, comme un véritable outil performant au service de vos collectivités.

Je souhaite que cette année 2024, nous permette d'affirmer nos échanges privilégiés tout en vous accompagnant dans la réalisation de vos projets au quotidien.

Autry Imbert

À la une!

Baisse du prix de l'énergie annoncée pour 2024



C'est en présence des maires, élus et décideurs public, qu'Audrey IMBERT, Présidente d'Hérault Energies a introduit la première réunion « d'achats groupés des énergies » qui s'est déroulée le mardi 12 septembre dans les locaux du syndicat. Ce fut l'occasion pour la Présidente d'annoncer la baisse des prix des énergies pour 2024, et des perspectives également favorables pour 2025.

En intégrant les différentes taxes et à niveau constant de consommation, les budgets des collectivités consacrés aux dépenses énergétiques devraient diminuer de l'ordre de 30% pour l'électricité et 40% pour le gaz.

La Présidente a rappelé que le facteur déterminant dans les factures d'énergies était la consommation et incite les communes à poursuivre leurs efforts en matière de sobriété.

« Il est important de continuer la chasse au gaspi. Un guide des éco-gestes édité par Hérault Energies est à disposition des communes pour les aider. Bien que (le prix de l'électron devrait être divisé par deux entre 2023 et 2024), il reste toujours supérieur de 50% par rapport à 2021, seule la baisse des consommations peut nous permettre de nous rapprocher des montants des budgets d'avant crise ».

Au cours des réunions programmées sur le département, les fonctions de l'outil DEEPKI (solution numérique à disposition des communes membres du groupement) ont été expliquées pour une meilleure appropriation. En effet, DEEPKI permet de suivre la consommation (électrique et gaz) des bâtiments et de l'éclairage public et d'ajuster les consommations pour une meilleure optimisation des factures.

Assemblée générale Hérault Energies

Hérault Énergies a accueilli 200 maires et élus lors de son Assemblée générale qui s'est déroulée le mercredi 29 novembre au Domaine de Bayssan.

A cette occasion, la Présidente, Audrey IMBERT, ses Viceprésidents et directeurs ont rappelé les missions et les projets réalisés au cours de l'année 2023 et les perspectives à l'horizon des 10 ans ont été présentées.

Véritable outil pour accompagner les collectivités de l'Hérault dans la transition énergétique, Hérault Energies structure





l'écosystème énergétique de l'Hérault, tout en soutenant les besoins de ses habitants.

De nombreux sujets d'actualités ont également été abordés notament le programme de rénovation de l'éclairage public, l'optimisation des budgets via le groupement d'achats...

Retrouvez l'ensemble des documents de la séance, via le QR code ci-dessous



On accompagne!

Chaudière bois : Mèze

La Ville de Mèze a délégué la maitrise d'ouvrage pour la réalisation d'une chaufferie à granulés de bois, de son silo et du réseau technique de chaleur pour les écoles Coty et Clemenceau au syndicat Hérault Energies. Ces établissements utilisaient des chaudières à gaz, un combustible fossile plus que jamais synonyme de flambée des prix et de réchauffement climatique.

Hérault Energies a assuré l'étude de faisabilité et le suivi <u>de la</u> maitrise d'ouvrage, la gestion des marchés les demandes de financements et le suivi des travaux. Cette réalisation s'inscrit pleinement dans la politique de maîtrise de consommation énergétique des bâtiments publics portée par Hérault Energies. Pour mener à bien ce projet, la Ville s'est appuyée sur l'expertise et la compétence des agents du syndicat.

Le coût de cet investissement est de 327 784 euros HT, au travers d'Hérault Energies, la Ville de Mèze a pu obtenir pour ce projet 234 000 HT de subventions (pour les dépenses



éligibles) de l'ADEME, Fonds Vert, Département de l'Hérault.

«Le transfert de la maitrise d'ouvrage déléguée est un avantage pour les communes. En confiant l'ensemble du projet aux techniciens d'Hérault Energies, elles sont assurées d'une solution clé en main et d'une rapidité d'exécution » expliquent Pierre Fidalgo et Simon Pelissier, techniciens en charge des énergies renouvelables.

Un projet, besoin de conseils ? Contactez Hérault Energies. p.fidalgo@herault-energies.fr s.pelissier@herault-energies.fr Tel: 04.67.09.01.03

Hérault Energies au coeur de l'évènémént

Hérault Energies accompagne les communes du département de l'Hérault vers la réduction de la pollution lumineuse sur le territoire. En janvier 2023, de nombreuses communes ont été fortement impactées par la hausse des tarifs d'énergies. L'extinction de l'éclairage public la nuit a permis à celles qui la pratiquaient de diminuer leurs consommations et ainsi limiter la hausse de leur budget électricité. En 2015, on recensait 8 communes précurseurs de l'extinction nocturne de leur éclairage public contre 258 communes aujourd'hui, dont un grand nombre a été accompagné par Hérault Energies.

Au-delà de la campagne d'opérations de rénovation du parc d'éclairage public menée par Hérault Energies qui permet de réduire les consommations par des installations moins énergivores, la mise en place d'une extinction nocturne en cœur de nuit permet quant à elle, de réaliser des économies sans investissements importants. En effet, il est constaté une réduction de 7 % de la consommation d'énergie par heure d'extinction, soit près de 30 % d'économies sur la facture pour 4h d'extinction par nuit. Les bienfaits de cette démarche sont multiples et permettent également de préserver l'obscurité primordiale pour la biodiversité nocturne animale et végétale, la qualité du sommeil de la population et la beauté des paysages nocturnes et du ciel étoilé.

Dans ce contexte, nous avons invité les communes du département à manifester leur engagement à l'occasion du Jour de la Nuit organisé par Agir pour l'environnement qui a eu

lieu samedi 14 octobre 2023. Cet événement national, est un rendezvous annuel proposé à toutes les collectivités de France. Il a pour objectif de sensibiliser les acteurs publics et les habitants aux enjeux de la pollution lumineuse au travers différentes manifestations organisées localement : extinctions de l'éclairage public, balades nocturnes, ateliers pédagogiques, observations des étoiles, conférences, etc.



Cassandre Rigaud gestionnaire administrative de la Direction Energies souligne.« Nous sommes très heureux d'avoir accompagné les communes du département dans cette démarche vertueuse. Plus de 80 évènements ont été recensées en Hérault. Nous saluons la forte participation des communes pour l'opération « le Jour de la Nuit 2023 et leur donnons rendez_vous pour l'édition 2024 ».

Au plus prés de nos partenaires

Congrès des Maires de Paris: signatures des conventions ENEDIS





Hérault Energies et Enedis, soucieux de la qualité de la fourniture d'électricité ont souhaité faire évoluer leurs engagements sur la période des 4 ans à venir (2024-2027). C'est à l'occasion du Congrès des Maires de Paris qu'ont été signées 3 conventions de partenariat entre Hérault Energies, autorité concédante et Enedis, son gestionnaire. Marianne LAIGNEAU, Présidente du directoire d'Enedis et Audrey IMBERT, Présidente d'Hérault Energies ont salué le partenariat entre les deux structures qui a permis d'aboutir à la signature de ces 3 conventions déterminantes et ambitieuses pour le territoire d'Hérault.

- Un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) :

Une évolution de l'engagement financier d'Enedis est à souligner passant ainsi de 23 à 30 millions d'euros. Le PPI détermine les quantités d'ouvrages à renouveler, moderniser, renforcer ou construire pour les besoins du développement du réseau, et identifie les programmes prioritaires.

- La Transition Ecologique:

Détermine les orientations générales pour participer à la transition énergétique pour l'ensemble des communes de l'Hérault, Hérault Energies et Enedis

affirment ainsi une trajectoire déclinée en 9 thématiques (améliorer la résilience des infrastructures, s'engager vers la sobriété énergétique, améliorer le cadre de vie...).

- Aménagement esthétique des réseaux « Article 8 » :

Enedis met à disposition du syndicat une enveloppe financière lui permettant d'améliorer la qualité de la distribution et l'intégration esthétique des ouvrages de la concession dans l'environnement,

Cette dernière a été retenue à hauteur de 560 000 euros par an avec une enveloppe supplémentaire de 190 000 euros par an pour l'amélioration de la qualité par la résorption de fils nus.

GRDF : Robot détecteur de fuites

C'est à l'occasion d'une visite sur le stand GRDF au congrès des maires de Paris qu'Audrey IMBERT Présidente d'Hérault Energies et Thierry BAEZA, Maire de Mèze ont fait la connaissance du droïde autonome en gaz de GRDF. Son design moderne et rassurant lui réserve un accueil favorable tout en permettant la surveillance des ouvrages gaz enterrés. Grâce à de nombreux capteurs, il se déplace en toute sécurité et autonomie dans les centres-villes piétons. Les Mézois auront l'occasion de le croiser en ce début d'année 2024.



On aménage!

Inauguration de la borne IRVE de Clermont l'Hérault.

C'est en présence de Gérard BESSIERE, Maire de Clermont l'Hérault, Eric SUZANNE, sous-préfet de Lodève, Audrey IMBERT, Conseillère départementale, Présidente d'Hérault Energies, des Vice-présidents et élus, qu'a été inaugurée le jeudi 26 octobre 2023 la première borne de recharge publique REVEO sur la commune.

La municipalité de Clermont l'Hérault a choisi le point stratégique du « parking du centre » afin de permettre aux automobilistes une charge optimale de leurs véhicules à l'occasion des déplacements au centre de la ville. Cette borne permet en effet, de charger simultanément deux véhicules grâce à ses deux prises : une prise Combo CCS permettant de délivrer 24 kW DC de puissance et une prise Type2 délivrant 22 kW AC. (AC = Courant Alternatif et DC = Courant Continu)

En moyenne, le temps de charge est estimé à 1h30 pour une récupération de 80% de l'autonomie de son véhicules (dépend du type de véhicule et d'autres facteurs).

Elle est également intégrée au réseau des bornes publiques REVEO d'Occitanie et référencée dans le schéma directeur du département.



Pour ce projet, la Ville a pu bénéficier de différentes aides : l'ADEME via le programme ADVENIR, Département de l'Hérault et du financement d'Hérault Energies.

« La volonté d'Hérault Energies et de ses élus, est de proposer un tarif au plus juste sur le territoire d'Hérault. L'installation de la borne de recharge pour véhicules électriques REVEO, démontre une réelle volonté de solidarité territoriale. En effet, il est proposé aux habitants et visiteurs de la commune de Clermont l'Hérault le tarif le plus bas du département. Je tenais à souligner qu'en engageant également sa commune aux cotés d'Hérault Energies dans le programme d'extinction de l'éclairage public et en nous transférant la compétence Eclairage public, Gérard BESSIERE et son équipe municipale démontrent leur implication en faveur de la protection de la biodiversité et de la réduction des consommations énergétiques », s'est exprimée Audrey IMBERT, Présidente d'Hérault Energies.



Causses et Veyran modernise son éclairage public

Hérault Energies accompagne la ville de Causses et Veyran dans sa transition énergétique.

En effet, afin de lutter contre le gaspillage énergétique, la ville modernise son éclairage public.

Ce chantier d'envergure a démarré lundi 2 octobre et prévoit le remplacement ou retrofitage de 191 lanternes de style ancien.

Le montant des travaux s'élève à 135 246 euros TTC, grâce au Fonds Vert, au soutien du département, et une enveloppe d'Hérault Energies le reste a charge pour la commune s'élève à 29 183 euros.

Parlons finances



Une bonne santé financière, des perspectives pour 2024



Grâce à une trésorerie saine, une capacité de désendettement en constante diminution, une bonne capacité d'autofinancement, Hérault Energies bénéficie de moyens pour poursuivre son action en faveur du territoire d'Hérault.

Ces indicateurs rassurants, permettent de répondre aux objectifs fixés par notre stratégie à 10 ans et renforcent nos actions d'accompagnement et nos investissements en faveur de la transition énergétique.

C'est dans cet objectif qu'à l'occasion du comité syndical du 8 décembre 2023, Francis BOUTES, Vice-président délégué aux finances, a présenté aux élus le rapport d'orientation budgétaire 2024 traçant ainsi les principales perspectives d'action à travers les choix retenus pour l'élaboration du budget 2024.

« Notre épargne nette de 3,308 millions d'euros nous permet de prévoir 17,488 millions d'euros d'investissement pour l'année 2024. Mais aussi de continuer à accompagner les communes dans leurs programmes d'investissement de l'éclairage public grâce à l'avance et la bonification de 5 ans de TCFE » s'est exprimé Francis BOUTES, vice-président délégué aux finances.

Ainsi, des fonds de concours à hauteur de 430 000 euros seront prévus pour les travaux de rénovations énergétiques des communes, 1 420 000 euros d'investissements prévus pour les renforcements, dissimulations et extensions des réseaux électriques, 1 650 000 euros d'investissements pour les travaux éclairage public et 150 000 euros pour les bornes de recharge électrique. Avec une feuille de route précise, Hérault Energies se donne les moyens d'atteindre ses objectifs.

Chiffres clés 2023 (provisoires):

Excédent brut de fonctionnement : 3,6 M euros

Epargne nette: 3,4 M euros

Capacité de financement net : 1,7 M euros

Une capacité de désendettement de 1.87 années d'épargne brute

Transfert de compétences : quels intérêts pour votre collectivité ?



Le transfert de compétences des collectivités et EPCI vers Hérault Energies, permet de bénéficier d'une expertise technique et d'un recours aux subventions optimisées. En effet, Hérault Energies agit comme un véritable effet levier pour les investissements des collectivités et EPCI du département.

Le recours aux subventions permet de réduire le cout résiduel des adhérents et ainsi minorer le reste à charge. En 2023, 1 euro de fonctionnement a permis de financer 10 euros d'investissement sur le département. Pour exemple, les collectivités ayant transféré la compétence éclairage public ont pu bénéficier sur leur enveloppe destinée aux travaux EP de 40% de Fonds Vert, 10% du Département de l'Hérault, mais aussi d'une bonification de la TCFE par Hérault Energies, 5 ans d'avance TCFE. Ces accompagnements financiers et techniques ont permis également d'accélérer les travaux et les économies d'énergies indispensable pour traverser la crise énergétique. N'hésitez plus, consultez l'ensemble des compétences transférables à Hérault Energies sur :

www.herault-energies.fr

Brèves



La précarité énergétique n'est pas une fatalité

Face à la hausse des prix de l'énergie, Hérault Energies reste pleinement mobilisé pour protéger les Héraultais et aider les ménages aux revenus les plus modestes.

La précarité énergétique a un impact sur la santé, sociale et sanitaire, de la vie des ménages héraultais.

Le chèque énergie est un dispositif d'aide au paiement de la facture d'énergie, généralisé depuis 2018, à destination des ménages disposant de revenus modestes, ayant vocation à remplacer les tarifs sociaux de l'électricité et du gaz. Aujourd'hui, encore trop de bénéficiaires ne l'utilisent pas!

Le département de l'Hérault ne fait pas exception, avec 18% de non-consommation.

« Face à ce constat, Hérault Energies met toutes ses compétences au service des Héraultaises et Héraultais pour les accompagner quotidiennement et faire face aux difficultés qu'ils rencontrent » explique Audrey IMBERT, Présidente d'Hérault Energies, conseillère départementale, Adjointe de la Mairie de Mèze.

En partenariat avec EDF et le Conseil départemental, Hérault Energies se mobilise sur le territoire pour programmer au premier trimestre 2024* des réunions d'information à destination des CCAS et des Mairies.

L'objectif : Diffuser les éléments d'informations à apporter aux bénéficiaires

Sensibiliser les partenaires sociaux du département

Créer du lien entre EDF et les partenaires

Augmenter le volume d'utilisation des chèques énergies Réduire les conséquences de la précarité énergétique.

* (Les dates vous seront communiquées préalablement aux réunions territoriales.)



Travaux de rénovation = Bonus financier

Pour valoriser vos CEE n'hésitez pas à vous raprocher de nos services pour le montage de votre dossier (sous réserve d'éligibilité) et de la conformité des piéces.

Pour rappel : l'envoi des factures doit intervenir immédiatement aprés réception.

cee@herault-energies.fr



Les élus et agents d'Hérault Energies vous présentent leurs meilleurs voeux pour 2024.



Vous avez été nombreux à nous retrouver sur le stand d'Hérault Energies au salon des maires 2023 de Béziers. L'occasion de nous retrouver nos techniciens et échanger sur vos projets et problématiques. L'équipe reste mobilisée tout au long de l'année pour vous accompagner dans vos projets.

Directrice de publication : La Présidente

Réalisation : Hérault Energies

Impression : 400 exemplaires et diffusion dématérialisée